



## LEIDI N°15-ANNEXE

18 AVRIL 2013

(Lettre Electronique d'Information du Département d'Informatique)

PLATE-FORME NUMERIQUE MOODLE :

**Mail du VP CEVU (29/03/2013)**

Chers collègues,

Comme vous le savez peut-être déjà, nous sommes engagés dans un projet de changement de plate-forme pédagogique numérique. Cette décision a été motivée, d'une part par la nécessité de remplacer la plate-forme Ulysse devenue obsolète, et d'autre part par la volonté de disposer d'un environnement permettant de développer une offre de formation à distance. Nous avons opté pour la solution « Moodle », moins isolée et plus performante techniquement qu'Ulysse, très largement utilisée au sein de la communauté des TICE pour la formation à distance, et qui permet par ailleurs de valoriser l'existant en matière de « présentiel enrichi » sur Ulysse depuis 1998, et donc de capitaliser l'investissement des enseignants et des équipes pédagogiques.

La nouvelle plate-forme pédagogique Moodle est proche, dans ses fonctionnalités, des usages d'Ulysse, avec une prise en main intuitive. Elle offre de plus de nouvelles possibilités pour les enseignants et les étudiants : wiki (travail collaboratif), banque de questions QCM, gestion des groupes, suivi du travail des étudiants, etc. Enfin, cette plate-forme qui a également été adoptée par les autres établissements de la nouvelle université de Bordeaux, donne accès à une communauté technique et pédagogique très active à l'échelon national.

La plate-forme Moodle sera **opérationnelle dès septembre 2013 pour les enseignements du premier semestre**, puis progressivement pour ceux du second semestre. **L'arrêt définitif du serveur Ulysse est prévu en décembre 2013.** Afin de faciliter la transition d'Ulysse vers Moodle, il est actuellement procédé à la récupération et au transfert des contenus de contrats pédagogiques existants. Ainsi, les enseignants ayant développé et maintenu des contenus sur Ulysse pourront retrouver la majeure partie de ces contenus sur la nouvelle plate-forme, avec leur structuration et l'usage de la médiathèque. La mise en place de Moodle est menée en collaboration entre plusieurs services (SIPN, DI, SCD) et le département Licence. Le transfert des contenus est en cours de finalisation. Les enseignantes de l'équipe projet, Anne Bertrand, Nathalie Geneste et Sophie Jéquier, contacteront les enseignants concernés à partir du 2 avril, afin de répondre aux éventuelles questions et de valider cette étape avec eux. Elles feront également le point sur le calendrier prévisionnel et aborderont la question des contrats sans propriétaire.

Pour vous familiariser avec les principales fonctionnalités de la plate-forme et vous permettre de réutiliser au mieux vos contenus, une présentation/formation, d'une durée de deux heures, vous sera proposée à partir de la mi-mai 2013, par le Service d'Ingénierie Pédagogique Numérique au sein de l'espace Alpha (bât [A22]). Ces séances de formation seront prioritairement destinées aux enseignants utilisant la plate-forme dans le cadre d'enseignements du semestre d'automne. De nouvelles sessions de formation seront mises en place à partir du mois de septembre pour les contrats utilisés durant le semestre de printemps. Je vous remercie de votre implication dans ce projet pédagogique ambitieux et j'espère que la mise à disposition de ce nouvel environnement, parallèlement à l'appui du Service Universitaire de Pédagogie qui sera créé dans la future université de Bordeaux, favorisera l'enrichissement et la montée en puissance de notre offre de formation à distance.

Cordialement,  
Achille Braquelaire Vice-président CEVU

[LEIDI N°15](#)